

COMMENT DETECTER LES RISQUES PSYCHOSOCIAUX DANS VOTRE ENTREPRISE ET ENGAGER UNE DEMARCHE DE PREVENTION ?



*Vous vous interrogez sur des situations que vous rencontrez et sur la manière d'agir sur les risques psychosociaux pour améliorer la **qualité de vie au travail** dans votre entreprise. Comment analyser ces situations et surtout quels sont les moyens possibles pour agir **concrètement** dans votre organisation ?*

*Cette formation aborde la question de la **santé au travail** et des actions concrètes pour agir.*

RESULTAT ATTENDU :

*Faire le tour d'horizon des **moyens adaptés** à vos problématiques pour initier votre plan d'action.*

OBJECTIFS

- Comprendre les risques psychosociaux et savoir les identifier
- Connaître les outils et actions existants pour agir
- Interroger les conditions de votre organisation pour mener une démarche de prévention
- Structurer un plan d'action concret pour agir dans votre organisation

PUBLIC

Cette formation s'adresse aux acteurs de l'entreprise amenés à devoir conduire ou participer à une démarche de prévention :

- ✓ Dirigeant
- ✓ Responsable ressources humaines
- ✓ Manager
- ✓ Membre CHSCT

Cette formation ne nécessite pas de prérequis.

DEROULE DE LA FORMATION



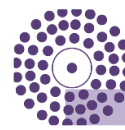
Modalités pratiques

- Groupe de **4 à 10 participants** pour faciliter les échanges
- **Une formation adaptée** aux problématiques de votre entreprise
- Amplitude : **14 heures** sur **2 journées**



Exigences qualité

- Intervenant : **consultant psychologue du travail & ergonome**
- Déclaration validée sur **DATADOCK** (critères du Décret Qualité du 30 juin 2015)
- Respect de la **confidentialité** des échanges
- Recours à un **questionnaire d'évaluation** en fin de formation



Méthode de travail

- Des apports théoriques et **des exemples concrets** basés sur les situations réelles dans votre entreprise
- **Méthode active et participative**
- Condition de réussite: Implication et **partage d'expérience** des participants
- **Modalités d'évaluation** : QCM, quizz et/ou mise en situation + échanges

www.declicconseil.fr

« Faciliter le travail et donner du sens »

COMMENT DETECTER LES RISQUES PSYCHOSOCIAUX DANS VOTRE ENTREPRISE ET ENGAGER UNE DEMARCHE DE PREVENTION ?



PROGRAMME

- 1. Quelle est la situation dans votre entreprise ?**
 - Echanger entre les participants pour prendre du recul et analyser la situation dans votre entreprise
- 2. Que sont les risques psychosociaux ?**
 - Définir les risques psychosociaux (RPS)
 - Identifier leurs manifestations au travail
 - Dépister les RPS avec les indicateurs de votre entreprise
- 3. Quels sont les facteurs de risques présents dans votre entreprise sur lesquels agir ?**
 - Connaitre les facteurs de risques
 - Repérer les facteurs de RPS et les ressources psychosociales spécifiques à votre entreprise
- 4. Quelle prévention au sein de l'entreprise ?**
 - Préciser les obligations de l'employeur
 - Identifier les types d'actions possibles à mener selon les trois niveaux de prévention
- 5. Quels sont les préalables pour une prévention réussie en entreprise ?**
 - Analyser les ressources et les points faibles de votre entreprise pour lancer une démarche de prévention
 - Identifier et mobiliser les acteurs
 - S'inscrire dans une démarche paritaire
- 6. Comment engager concrètement la démarche ?**
 - Piloter le projet selon des étapes clés
 - Identifier les outils existants pour mener un diagnostic
 - Communiquer sur la démarche et les actions
- 7. Conclusion : comment agir dans mon entreprise ?**
 - Elaborer votre feuille de route des premières actions à mener

MODALITES PEDAGOGIQUES

Quizz, étude de cas à partir de vidéo, autodiagnostic, exposé, temps de réflexion individuel, travail en sous-groupe et partage d'expérience

LES + DE CETTE FORMATION

En quoi notre offre se différencie d'une formation de sensibilisation aux RPS?

Cette formation est plus qu'un **apport de connaissances** sur le sujet des RPS car elle :

- se base sur les **problématiques rencontrées dans votre entreprise**
- apporte un **outillage** pour initier la démarche de prévention
- permet une **aide au choix** des actions à mener.

MODALITES PRATIQUES

DATES et LIEU : nous consulter

Date limite des inscriptions : 3 semaines avant

TARIF : 800 € net de taxes (par participant)
avec convention et attestation de formation

L'INTERVENANTE

- ✓ Psychologue du travail et ergonomiste
- ✓ IPRP Spécialiste des questions de santé et de prévention des risques psychosociaux liés au travail
- ✓ Accompagnement de nombreuses entreprises, administrations et associations sur le champ de la santé au travail

Possibilité de formation sur site en intra sur demande

- 15 % à partir du 2^e inscrit



www.decllicconseil.fr

« Faciliter le travail et donner du sens »